



Paris, le 6 décembre 2020

9 rue Nicolas Charlet
75 015 PARIS
Anne.desaintemarie@achevaldemain.fr

Groupeement Equestre de France et d'Ailleurs
1119 route du Roccas
06 380 SOSPEL

A l'attention de Mesdames Sophie DERRIDA et Marjorie LECOURTOIS

Mesdames

Nous avons bien reçu votre courrier du 16 novembre qui pose le sujet de la meilleure prise en compte des licenciés, et nous vous remercions de contribuer par vos actions et votre engagement associatif à un point clé de notre programme : **plus de transparence et de démocratie à la FFE.**

En effet, le collectif A CHEVAL DEMAIN revendique d'être à l'écoute du terrain et de fédérer au-delà des profils imposés par les statuts pour composer une liste : cavaliers, professionnels ou non, etc. Nous avons la conviction que **la FFE doit être un acteur de la filière équine et du sport au sens large.**

Il est impossible de calquer le mode de décision de la FFE sur celui d'un syndicat ou d'une corporation, car l'intérêt général doit prévaloir à toutes les décisions dans le cadre de la délégation de service public confiée par le Ministère des Sports.

Nous souhaitons maintenir le droit de vote des dirigeants de club. En effet, le vote de l'ensemble des licenciés serait complexe à mettre en œuvre car, par exemple, 70% de nos adhérents sont mineurs... En revanche, les dirigeants professionnels et associatifs portent une responsabilité démocratique car ils représentent leurs cavaliers licenciés. A condition qu'ils puissent s'en servir... En privant 4 000 structures du droit de vote, qui représentent 200 000 licenciés, l'équipe en place a donné un signal fort de recul sur le fonctionnement démocratique de notre fédération. Nous reviendrons sur ce point, dès notre élection, avec une réforme statutaire d'urgence.

Par ailleurs, **nous veillerons à encourager l'expression du vote**, en informant dirigeants et licenciés sur les modalités et les projets. Nous mettrons à disposition les documents des Assemblées Générales de tous les licenciés, y compris les professions de foi dans le cadre des élections fédérales.

Notre programme propose la constitution d'une commission des licenciés, consultée par le Comité fédéral sur des sujets comme ceux que vous évoquez mais aussi : l'évolutions des besoins des pratiquants, les attentes vis-à-vis de la licence fédérale, l'analyse des causes d'arrêt de la pratique, la compétition... Plus de dialogue et de consultation, c'est souhaitable et possible, nous l'avons prouvé en construisant notre programme sur la base d'un tour de France.

Notre équipe construira une fédération participative, qui écoute TOUS ses membres et encourage l'échange entre clubs, licenciés, organisateurs, officiels, enseignants... Les associations de cavaliers, d'officiels, d'organisateur seront sollicités dans le cadre de démarches de consultation systématique des parties prenantes concernées par les projets fédéraux, pour mieux décider.

A ce titre, je me ferai un plaisir de vous rencontrer pour vous présenter en détail et de manière personnalisée notre programme, pour vous permettre d'échanger sur les points d'attention qui sont les vôtres.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Mesdames, en l'expression de ma sincère considération.

L'équipe A Cheval demain

Pour le collectif A CHEVAL DEMAIN

Anne de SAINTE MARIE